

DÉCISION DU MAIRE

<p>Décision N° 83-2022</p>	<p>DIRECTION GENERALE DES SERVICES <u>MARCHE PUBLIC DE SERVICE</u></p> <p>•Marché n° 2022-29 : Entretien et maintenance des installations de chauffage des bâtiments communaux</p>
---------------------------------------	--

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;

VU les Décrets n° 2018-1074 et 1075 du 3 décembre 2018 relatifs aux marchés publics ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2122-22;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 Juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics »;

VU l'inscription faite au Budget principal de la Ville ;

VU la consultation lancée par les services ;

VU le résultat de l'ouverture des plis et l'analyse des offres ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un marché public de fournitures n° 2022-29, destiné à l'entretien et la maintenance des installations de chauffage des bâtiments communaux, aux conditions suivantes :

LOT	Attributaire	Montant HT	Durée
1 – Chaufferies/Disconnecteurs	MISSENERD QUINT B 1 rue du Rémouleur – CP 2602 44805 SAINT-HERBLAIN CEDEX	11 340,00 €	1 an à compter de la date de notification
2 – Chaudières individuelles	CLISSON MAINTENANCE CHAUFFAGE Parc industriel de Tabari 44190 CLISSON	1 175,00 €	

Article 2. **DECIDE** d'en informer les candidats ayant déposé une offre.

Article 3. **CHARGE** le service "Comptabilité", Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 4. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 22 août 2022

Par délégation du Conseil Municipal,

Xavier Bonnet

Le Maire,

Décision transmise à la Préfecture

le 24 AOUT 2022

Affichée

le 26 AOUT 2022



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n. 2022-29 : Entretien et maintenance des installations de chauffage des bâtiments communaux

Date de transmission de l'acte 24/08/2022

Date de réception de l'accusé 24/08/2022
de réception :

Numéro de l'acte : DEC83-2022 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 044-214400434-20220822-DEC83-2022-AR

Date de décision : 22/08/2022

Acte transmis par : Florence GROLIER

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.10. marchés passés selon une procédure adaptée (MAPA)